

*Travaux de linguistique québécoise*, Volume 4, publiés par  
Jean-Marcel Léard, Les Presses de l'Université Laval, Québec,  
1983.

Danielle Forget

Volume 13, numéro 2, 1984

Grammaire et lexique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602523ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602523ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Forget, D. (1984). Compte rendu de [*Travaux de linguistique québécoise*, Volume 4, publiés par Jean-Marcel Léard, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1983.] *Revue québécoise de linguistique*, 13(2), 383–392.  
<https://doi.org/10.7202/602523ar>

## *TRAVAUX DE LINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE*

Volume 4, publiés par Jean-Marcel Léard,  
Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1983

**Danielle Forget**

Les *Travaux de Linguistique québécoise* (1983, vol. 9) présentent un recueil de textes inédits sur les "joncteurs ou opérateurs de mise en relation entre propositions". Il s'agit des résultats de recherches menées à l'Université de Sherbrooke en 1981-1982 et dont les responsables sont Jean-Marcel Léard et Marie-Thérèse Vinet.

Les auteurs du recueil accordent priorité aux faits oraux du français québécois. Quoiqu'ils aient souvent recours à des corpus (principalement Beauchemin-Martel), ils puisent leurs exemples dans des glossaires ou des conversations informelles, ou encore les forgent à partir de leur intuition linguistique. Il est intéressant de noter que cette étude ne porte pas seulement sur les conjonctions de coordination et de subordination, comme on pourrait le supposer, mais englobe d'autres catégories de mots de liaison tels les adverbes et même des mots ou expressions dites "phatiques" tels "tu sais", "coudon", etc. Voici les objectifs qu'ils se proposent, tels qu'exposés dans la présentation fort éclairante de Jean-Marcel Léard:

"L'étude des faits du québécois est faite dans . une perspective précise qui vise d'abord à décrire (parfois par opposition aux français) mais aussi à montrer que, par une étude des opérations environnantes et des opérations manifestées par les morphèmes de coordination et de subordination, on arrive à un certain degré de généralisation et aussi de précision." (p. 9)

Les buts sont donc doubles: d'une part, caractériser les morphèmes du français québécois par rapport au français standard et montrer leur spécificité et, d'autre part, atteindre ce but en mettant en évidence la compatibilité d'un morphème avec des opérations linguistiques (affectant le morphème-même ou son contexte immédiat) de façon à faire ressortir ses valeurs sémantiques. Cette notion d'opération est empruntée aux études de A. Culioli. La constitution de l'énoncé obligerait à tenir compte non seulement de la relation logique entre ses éléments mais aussi de l'acte illocutoire et des opérations linguistiques telles le temps, l'aspect, l'interrogation, etc. Ce sont ces mêmes opérations qui serviront de critère principal pour l'équivalence entre deux morphèmes, québécois ou français. En s'inspirant, pour leur cadre théorique, des théories sémantiques de l'énonciation proposées par A. Culioli et O. Ducrot, les auteurs de ce recueil situent à la limite leur étude entre la sémantique et la pragmatique (dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la "pragmatique intégrée").

Sous bien des aspects, ce recueil de textes est important et original. D'abord, le français québécois constitue un domaine encore très peu exploré par la recherche linguistique. De plus, la perspective sémantico-pragmatique qui y est adoptée met en valeur des particularités insoupçonnées du québécois en ce qui a trait aux faits de

coordination et de subordination. Voyons plus précisément ce que nous révèle à ce sujet le contenu des articles.

Les articles de Paul Laurendeau et de Gilles Poulin étudient notamment les propriétés syntaxiques et sémantiques d'un morphème du français québécois, à savoir respectivement *pi* et *mais que*.

Paul Laurendeau propose de voir dans l'utilisation de *pi* plus qu'une simple déformation du *puis* français. Dans le système grammatical québécois, *pi* posséderait quatre valeurs spécifiques, ce qui permettrait de distinguer le *pi* concaténateur, le *pi* temporel, le *pi* consécutif et le *pi* oppositif. Les fonctions de *pi* et de *puis* peuvent parfois se superposer mais pas totalement. Alors que *pi* concaténateur est une conjonction de coordination, le *puis* est un adverbe temporel. De plus, le québécois dispose à la fois de *et* et de *pi*, chacun étant assigné à des rôles précis (par exemple, *et* relie tous les adjectifs de même classe sémantique s'ils sont au nombre de deux, *pi* introduit le dernier adjectif d'une énumération.). Paul Laurendeau étudie le fonctionnement syntaxique de *pi* lorsqu'il y a effacement et reprise et aussi ses propriétés pragmatiques en présence de certains actes illocutoires; il observe aussi les variations effectuées sur les valeurs de *pi* en changeant le contenu lexical à l'intérieur des propositions *p* et/ou *q*, le temps, l'aspect, etc. À la lecture de cet article, on remarque la complexité des faits observés mais, au fur et à mesure que les manipulations linguistiques s'accroissent, on finit par perdre de vue les conclusions auxquelles l'auteur veut nous mener. De plus, la classification de *pi* n'est pas toujours claire: le *pi* temporel est-il un cas particulier de concaténation (voir p. 22) ou une valeur in-

dépendante (voir p. 14)?

Gilles Poulin nous présente une étude extrêmement intéressante de *mais que*. Même si *mais que* sert surtout à établir un rapport temporel entre *p* et *q*, on aurait tort de croire que c'est la seule valeur que peut prendre ce joncteur en québécois. Il peut aussi avoir une valeur restrictive (lorsque suivi de l'indicatif), ce qui rend *mais, mais que* et *sauf que* très proches sémantiquement. Et il lui arrive, lorsqu'un procès au présent le précède et le suit, d'exprimer la valeur de condition suffisante, équivalente au *si* (par exemple, *Mais qu'on a les yeux croches, on a pas besoin de porter de lunettes.* (p. 157)). Ces valeurs peuvent se retrouver dans l'évolution de *mais que*. C'est surtout à partir du XVe siècle que se précise sa valeur temporelle, lui donnant l'interprétation de *quand, dès que*. Auparavant, ce joncteur était employé avec le sens restrictif de *excepté* puis de *pourvu que, à condition que* en ancien français. Comparé à d'autres subordonnants temporels (*aussitôt que, dès que*) *mais que* a un sens temporel plus stable. Il s'emploie plus rarement que ses concurrents pour exprimer l'ensemble d'un procès ou l'idée que *p* est une propriété inhérente de *q*. Ce dernier cas serait justement responsable du glissement vers la valeur de condition ou de cause qui s'opère plus souvent avec *aussitôt que, dès que, à minute que* qu'avec *mais que*. Par la confrontation de ce joncteur avec des opérations linguistiques (voir notamment, le temps), l'auteur réussit à nous convaincre de la place spécifique qu'il occupe sur le plan syntagmatique.

Les articles de Jean-Marcel Léard et de Martine Néron s'attaquent à des ensembles plus vastes, à savoir les morphèmes principalement

responsables en français québécois de la relation de conséquence (consécutivité) et de la relation voisine de cause. La recherche du statut de *fak* en québécois amène Jean-Marcel Léard à remettre en question la conception traditionnelle faisant de la cause la converse de la conséquence. Dans un deuxième temps, l'auteur fait ressortir les contraintes linguistiques qui caractérisent l'ensemble des joncteurs québécois *pi*, *ben*, *fak*, *d'abord* par rapport à l'ensemble *alors*, *donc*, *de sorte que*, et du français standard. Les morphèmes sont d'abord confrontés à diverses opérations morpho-syntaxiques puis analysés comparativement en faisant ressortir leur compatibilité avec les opérations sémantiques suivantes:

- "01: mise en relation entre deux faits,
- 02: un fait connu est inféré d'un fait antérieur qui en est la cause,
- 03: l'assertion de la subordonnée est prévisible compte tenu du fait de la principale" (p. 84).

La très grande richesse des résultats obtenus nous empêche d'en rendre compte de façon détaillée. Soulignons néanmoins la différence en dialogue des morphèmes *fak/alors*. L'interlocuteur peut inférer *q* dans une assertion introduite par *mais alors* (exemple: *-Il y a de la lumière. -Mais alors Jacques est là.* (p. 77)) tandis que *mais fak* est impossible dans ce contexte. L'étendue des données présentées dans cet article suscite un intérêt grandissant pour la complexité du système québécois mais génère une frustration: une vision plus synthétique et explicative reste à venir.

En se servant de la présupposition, des types de justification possibles, de l'argumentation et des opérations linguistiques, Martine Néron fait bien ressortir les particularités de *par rapport que*, *rap-*

*port que, à cause que, parce que* en québécois ainsi que les différences face à leurs équivalents français. Les emplois de *parce que* se distinguent nettement de ceux des autres joncteurs de cause en québécois notamment dans l'interrogation, avec l'impératif, et de *par sa* distribution. On fait fréquemment usage aussi de subordonnants temporels pouvant acquérir une valeur causale. C'est le cas de *asteur que, un coup que, à minute que, d'abord que*. L'utilisation du dialogue permet d'analyser le rôle de morphèmes comme *ben, t'sais, coudon, aussi*. *Coudon*, par exemple, peut indiquer un changement de sujet, servir à interpellé quelqu'un, à remettre en cause les raisons de faire une remarque et finalement, à introduire une réponse de type causal avec exclamation (exemple: *-Vous êtes déjà arrivés. -Coudon, avec la voiture qu'on avait.* (p. 132)).

Pierre Villiard et Marie-Thérèse Vinet portent à notre attention une particularité du français québécois dans l'expression de l'hypothèse. Les grammaires traditionnelles ne font pas mention de ce type de construction infinitive que l'on rencontre dans la langue parlée au Québec, tel que l'illustre l'exemple: *-Vendre mon char, je partirais en voyage.* (p. 209). Comme dans les phrases hypothétiques en *si*, la première proposition doit exprimer l'antériorité par rapport à la deuxième proposition, ce qui fait que les combinaisons de temps de verbes sont les mêmes dans ces deux constructions. Sans s'attarder sur leurs caractéristiques, les auteurs relèvent d'autres expressions pouvant exprimer l'hypothèse comme *admettons que, au cas où, au cas que, tout d'un coup que, quand même* pouvant être suivies du conditionnel, du présent ou du subjonctif. Il est important de distinguer ces

infinitives hypothétiques des constructions comme - *Partir en vacances, ce serait merveilleux*, relevées par Le Bidois et Le Bidois (1971). Alors que dans ces dernières, le sujet vide PRO peut être arbitraire, dans les infinitives hypothétiques en québécois, PRO prend sa référence par rapport à un item de la proposition qui suit (phrase matrice  $\bar{S}$ ). De plus, ces constructions ne peuvent ni être enchâssées, ni se trouver en position sujet ou être précédées d'une préposition; elles seraient engendrées directement par les règles de la base.

Finalement, l'article de Marie-Thérèse Vinet sur le complémenteur *de* se situe, quant à lui, dans une problématique très différente. D'une part, il présente un fait purement syntaxique sans conséquences apparentes pour l'interprétation de la relation entre propositions, et d'autre part, une discussion théorique qui est menée à l'intérieur du cadre de la grammaire chomskyenne. Certains emplois du *de* en français québécois amènent Marie-Thérèse Vinet à s'interroger sur l'hypothèse de R. Kayne (1981) faisant du *de* un complémenteur prépositionnel proche de *for* en anglais. Rappelons que les complémenteurs-morphèmes introduisant un complément phrastique- [-wh] se répartissent en deux catégories principales: ceux du type *that* en anglais qui apparaissent dans les phrases tensées, et ceux du type *for* qui introduisent des propositions infinitives (voir p. 190). Dans l'hypothèse du gouvernement et du liage présentée dans Chomsky (1981), le principe de la catégorie vide (PCV) joue un rôle important. Il permet de rejeter des phrases dans lesquelles se trouverait la structure  $\bar{S}((t_1) (d'))$   $\bar{S}((t'_1) \dots)$  après l'application de *mouvement-q*. Selon Kayne, ce principe s'applique pour les "vrais" verbes impliquant une montée du sujet

qui se caractérisent par l'absence du *de*. Marie-Thérèse Vinet remarque qu'il existe des contre-exemples provenant du québécois: *-Jean est (censé + supposé) de venir.* (p. 198). L'auteur souligne d'autres cas, avec des verbes du type *croire*, en français québécois qui font problème: *-Qui tu pensais d'être parti?* (p. 201). Contrairement à ce qui est prédit par les règles, le *de* se trouve devant la catégorie vide, bloquant l'opération de c-commande, et la phrase est pourtant acceptable. L'auteur envisage la solution qui consiste à engendrer *de* à l'extérieur de COMP, le rendant imperméable à l'application du PCV, solution qu'elle se propose de développer dans ses recherches ultérieures.

Tous les articles présentés apportent une contribution des plus intéressantes à l'étude du français québécois. Ce recueil comporte aussi un intérêt plus général. Le cadre théorique choisi nous permet d'acquérir une vision plus complète des faits de subordination et de coordination souvent abordés par le biais de la syntaxe exclusivement ou encore dans une perspective taxinomique par les grammaires traditionnelles. De plus, la confrontation des énoncés non seulement à l'intérieur d'un discours suivi mais aussi à l'intérieur du dialogue a permis d'analyser des mots du discours comme *ben*, *asteur*, *coudon*, et de voir leur contribution au phénomène de liaison entre les énoncés. Mis à part l'article sur "les problèmes théoriques soulevés par le complémenteur *de*", le recueil présente un ensemble d'articles cohérent, à visée principalement descriptive débouchant néanmoins sur des considérations théoriques. En conclusion, l'utilité et l'originalité d'une telle étude ayant recours à l'énonciation dans l'étude sémantique des

faits de coordination et de subordination, compense largement pour les quelques maladresses méthodologiques (comme la difficulté parfois de sélectionner des critères, d'interpréter les données) qui peuvent surgir dans des domaines où la recherche est encore neuve. Les auteurs auront réussi à la fois à nous sensibiliser à des perspectives théoriques prometteuses et à enrichir notre connaissance du français québécois. Il ne reste plus qu'à souhaiter que des recherches ultérieures pourront développer une vision d'ensemble explicative du système de coordination et de subordination en français québécois, ce qui permettrait de mieux comprendre et de relier entre elles les descriptions systématiques réalisées dans ce recueil.

*Danielle Forget*  
*Université de Montréal*

## RÉFÉRENCES

- BEAUCHEMIN, N. et P. MARTEL (1975-1978) *Échantillon de textes libres n° II, III, IV. Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke*, document de travail n° 9, 10, 12, Université de Sherbrooke.
- CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- CULIOLI, A. (1978) "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le français moderne*, vol. 4, p. 300-317.
- DUCROT, O. et al. (1980) *Les mots du discours*, Paris, éditions de Minuit.
- KAYNE, R. (1981) "On certain differences between French and English", *Linguistic Inquiry*, tome 12, vol. 3, p. 349-371.
- LE BIDOIS, G. et R. LE BIDOIS (1971) *Syntaxe du français moderne*, tome II, Paris, Picard.